

versaires à faire la lutte, mais en vain. Les politiciens ont du flair, et comme Bate, Brownson, May sont des politiciens, ils laissèrent le champ libre à St. Jean.

* *

St. Jean avait dès le principe refusé de se porter candidat, et l'on avait jeté les yeux sur Charles Christin, que vous connaissez bien à Montréal et que nous connaissons mieux encore ici, l'ayant élu échevin après deux ans de résidence parmi nous et président de la société St-Jean-Baptiste la troisième année. S'il l'eût voulu, Christin serait peut-être maire aujourd'hui. Mais il comprit qu'il demeurerait parmi nous depuis trop peu de temps pour pouvoir rallier tout l'élément français autour de son nom ; il prévit une lutte ardente, peut-être fatale, il s'éclipsa ; bien plus, il décida St. Jean à prendre en mains notre drapeau, sachant que St. Jean était le seul des nôtres qui fût sûr de la victoire. Nous nous rappellerons cela.

* *

St. Jean et Christin étant des libéraux, les conservateurs ont noblement agi en épousant leur cause, qui était la cause canadienne-française. Je dois dire qu'ils avaient à cœur le triomphe d'un compatriote, et que quand ils ont mis la main sur un candidat fort ils ne se sont pas demandé à quel parti politique il appartenait. Cette politesse leur sera rendue.

* *

Jeudi, 19 janvier dernier, Christin et moi présentions des adresses de félicitations au Dr St. Jean au nom des deux sociétés (la Saint-Jean-Baptiste et l'Institut-Canadien) dont nous sommes les présidents respectifs. Il y avait foule à l'Institut. Nous avons profité de l'occasion du cours de Sulte et de la séance régulière de l'Institut qui le suit pour féliciter notre digne concitoyen sur son élévation au poste public le plus important de la ville. L'auditoire était naturellement des plus sympathiques. Nous étions vraiment en famille. St. Jean, fortement ému, répondit du fond du cœur ; il eut des mouvements très heureux.

J'eus aussi, ce soir-là, le plaisir de présenter, au nom de l'Institut, un objet d'art à M. L.-A. Olivier, jeune avocat d'avenir. M. Olivier a rendu à notre institution, comme avocat, des services marquants qu'il refuse de se faire payer. Nous lui avons témoigné notre reconnaissance dans la mesure de nos modestes ressources. M. Olivier est le seul avocat canadien-français de la capitale, par suite du double malheur qui nous a enlevé Horace Lapierre et George Taillon, les deux premiers de notre race admis au barreau d'Ontario. Il y a quatre semaines à peine, il était élu par acclamation échevin de notre ville. Je parlais tantôt d'une politesse que les libéraux devaient aux conservateurs : ils ont commencé à la leur rendre en présentant M. Olivier.

* *

Le nom de Sulte est tombé de ma plume. Quel prodige que cet homme-là ! Je le connaissais intimement sous bien des faces depuis plusieurs années, mais pas comme conférencier. Or, comme conférencier il n'a pas son égal dans le pays. Il ne se donne pas le trouble d'écrire ses conférences ; mais il arrive les mains vides, la tête bourrée, sans notes, devant son auditoire ; il s'assied, il marche, il cause avec vous à la bonne franquette et d'histoire du Canada et des antiquités américaines et de sylviculture et de tout ce que vous voudrez. Mettez-le sur la piste, et des heures durant il vous émerveillera par sa prodigieuse érudition, par sa mémoire étonnante, sa facilité d'élocution, la correction de son langage, ses fines saillies, sa bonhomie gauloise. Nous avons des historiens du Canada, il est l'historien des Canadiens. Il a étudié à fond la famille canadienne, ses moindres faits et gestes, les miettes de son passé, les traits de son tempérament, et, groupant tout cela autour des grandes lignes historiques, il nous présente un tableau où ne manque aucun détail, et nous montre avec un enthousiasme vrai nos origines et nos destinées. Sulte à Paris, donnant des conférences sur le Canada, ferait fureur ; ici, parce que nous le coudoyons tous les jours, ce poète, ce causeur, cet historien, parce que nous le tutoyons, on ne semble pas l'apprécier au centième de sa valeur. Mais il laissera des œuvres durables, et force sera, sinon à nous-mêmes, du moins à la génération prochaine, de reconnaître l'un des types les plus marquants et les plus sympathiques que notre pays ait produit.

Si je parle si longuement de lui, c'est qu'il me semble que je l'ai découvert. Ce sera mon orgueil, que pendant mon passage à la présidence de l'Institut j'aie révélé au public un des meilleurs côtés de ce talent si multiple. J'étais loin de m'en douter moi-même, quand je l'invitai à donner un cours public d'histoire du Canada. Aujourd'hui, ce cours est une nécessité, et, s'il n'existait, ses trois cents habitués le créeraient.

* *

Nous sommes les témoins d'un réveil littéraire marqué, dont l'Institut est le centre, le foyer. Soixante-deux nouveaux membres actifs depuis trois mois,

trois cours publics créés dans le même espace de temps (minéralogie, économie politique, histoire du Canada), à toutes les séances littéraires un auditoire nombreux et instruit, dans une salle que l'on a dû agrandir, des dons à la bibliothèque et au musée, les classes de dessin comptant plus d'élèves, un courant général de sympathie pour notre œuvre, voilà qui permet de croire à une renaissance, de signaler un réveil. Il ne faudrait point douter que l'Institut ne contribue pour beaucoup à l'influence que nous acquérons dans la capitale.

* *

Il y a quinze ans, qu'étaient les Canadiens-Français dans la capitale ? Une poignée. Deux mille cinq cents âmes sur quatorze mille, soit un sixième. Aujourd'hui, nous sommes dix mille cinq cents sur vingt-sept mille âmes environ, soit plus d'un tiers de la population. Nous avons doublé notre proportion vis-à-vis des autres races prises ensemble. L'envahissement par le nombre est indéfinissable, mais si nous ne débordons pas nos frères de la langue anglaise, s'il est même impossible que nous les atteignons jamais dans les choses du commerce, de l'industrie et de la richesse, en revanche nous progressons rapidement sous ce rapport. Où étaient, il y a quinze ans, les propriétaires canadiens-français ? Combien étaient-ils ? Ils étaient une dizaine et ne possédaient que de chétives propriétés dans les moins gais endroits de la ville. Ils se comptent aujourd'hui par centaines et occupent les meilleurs localités.

Dans la profession médicale, nous avons six représentants. Nos marchands, on ne les compte déjà plus. Nous avons abordé tous les genres d'affaires. Nous possédons une banque française. Quatre églises françaises, trois couvents, un collège, des hôpitaux, des asiles, l'Institut Canadien, la Société Saint-Jean-Baptiste, quatre sociétés de bienfaisance, une société de bâtisse, un cercle de débats, des clubs dramatiques, deux journaux, bientôt trois—voilà qui parle éloquemment de notre diffusion, de notre importance.

* *

La profession légale ne compte plus qu'un membre canadien-français, par suite de la disparition de Lapierre et de Taillon. Mais elle en comptera deux dans quelques mois. Les avocats, ça prend partout.

Ce pauvre Lapierre, je l'ai vu mourir, je lui ai fermé les yeux, je l'ai porté à sa dernière demeure, et quand, livre lu et relu, nous l'eûmes déposé dans un des rayons de cette bibliothèque funèbre du charnier, c'est moi qui ai fermé sur lui la dernière porte qui le rattachait à la lumière, aux vivants. Si l'obscurité terrestre s'est faite sur lui, l'oubli, du moins, ne descendra point au cœur de ses amis. Et ceux-ci sont nombreux, et sincères, et chagrins : nul ne perdra le souvenir de cette haute intelligence qui éclaira un grand cœur.

Taillon n'est pas mort, mais sa maladie ne laisse guère d'espoir. Que celui qui priera pour Lapierre n'oublie pas Taillon ! C'étaient des inséparables, les deux doigts de la main, toujours liés, jamais brouillés pendant une seule minute, francs et vrais l'un à l'autre, une paire d'amis superbe.

* *

Je vous entretiendrai de temps à autre des Canadiens de la capitale.

A. LUSIGNAN.

Ottawa, 23 janvier 1882.

LETTRES AMÉRICAINES

Deux de nos compatriotes qui occupent une haute position dans notre monde des lettres, M. l'abbé Casgrain et M. Marmette, voyagent en ce moment aux Etats-Unis. Nous leur avons fait promettre, avant leur départ, de nous adresser, chemin faisant, en attendant le départ du bateau ou du train, leurs notes de voyages. Nos amis ont tenu leur promesse et nous publions aujourd'hui leur première lettre. Qu'il nous soit permis ici de leur souhaiter un heureux voyage et une abondante moisson d'observations, qui seront fort goûtées, nous en sommes certain, des lecteurs de *L'Opinion Publique*.

A MONSIEUR DECELLES.

Mon cher ami,

Quelques notes de voyage prises sur le genou, soit en wagon, soit en bateau à vapeur, soit dans les salons d'hôtels, des scènes de mœurs américaines, frappantes ou caractéristiques, des croquis de paysages, des tableaux de la vie intime esquissés à grands traits, voilà ce que vous nous avez demandé en nous serrant la main au moment du départ. Ne vous attendez ni à des effets de style, ni à des transitions savamment ménagées dans ces impressions de voyage écrites en courant à raison de quarante ou cinquante milles à l'heure. Au reste, l'apprêt et la recherche feraient perdre à ces pages, ar-

rachées à notre calepin, une partie de leur vivacité et de leur fraîcheur d'improvisation.

R. C.

DÉTROIT, 28 janvier 1882.

De Québec à Détroit une journée et deux nuits de chemin de fer, 744 milles. Visite et causerie charmantes à Windsor, en face de Détroit, chez M. W. B***, qui appartient à l'une des anciennes familles françaises de Détroit. Il nous montre une lettre de son aïeul écrite à la fin du siècle dernier et dont les premières lignes nous font sauter aux yeux tout le progrès accompli en moins d'un siècle. " Mon cher frère, ta dernière lettre ne m'est parvenue que trois mois après son départ de Québec." Quand nous nous prenons à songer à toutes les étapes que le facteur, ou, comme on dit chez nous, le conducteur de la malle, avait faites le long de la route, avant de remettre cette lettre à son destinataire, nous ne pouvons nous empêcher de nous apitoyer sur sa rude existence et sur toutes les traverses qu'il devait endurer. En voiture de Québec à Montréal, de là en canot, par le fleuve, jusqu'à Kingston, faisant portage à tous les rapides ; en berge sur le lac Ontario, qu'il fallait quitter pour la voie de terre, le long de la rivière Niagara ; en berge encore sur le lac Érié et sur tout le parcours de la rivière du Détroit. Par le soleil, la pluie ou la neige, le jour et la nuit, sans compter les ennuis et les accidents inévitables dans un si long trajet. Était-elle bien venue et lue avec avidité cette lettre dont l'enveloppe maculée et froissée témoignait des vicissitudes de la route !

Aujourd'hui, grâce à l'invention des machines à vapeur, nous ne sommes plus ici qu'à trente heures de Québec. Principalement installés dans un *char-palais*, douillettement étendus la nuit sur un lit moelleux, et dégustant à loisir de fins repas dans le wagon-restaurant, nous oublions les heures du voyage en regardant défiler à toute vapeur prairies et forêts, fermes, villages et cités.

Il n'y a encore que trente ans, nous disait le docteur C***, quand je suis monté ici pour la première fois, à Détroit, je n'ai pas mis moins de huit jours à effectuer ce trajet, et c'était le voyage le plus prompt que l'on pût faire alors.

Le Canadien-Français ne touche pas le sol du Détroit sans éprouver un sentiment de satisfaction, de fierté même : en dépit de la conquête, de l'isolement et de l'envahissement du flot anglo-saxon et américain, une partie de ce littoral est restée française d'esprit, de cœur, de langue et de tradition. Il fait plaisir de serrer les vaillantes mains des habitants d'ici, qu'on dirait partis hier des environs de Québec ou de Montréal. Quelle chaleureuse étreinte en retour, et comme leur grande figure, illuminée d'un joyeux sourire, reflète le bonheur qu'ils éprouvent d'entendre parler, *par les gens d'en bas*, cette bonne vieille langue des aïeux ! Comme ils ont conservé parfaitement le type français ! Ce sont toutes figures que l'on croirait avoir déjà vues. Quelles charpentés solides, et qu'on dirait taillées dans des troncs de chêne, à côté de la plupart des Américains efflanqués, aux épaules grêles et à figure malade et fatiguée par le soucis des affaires.

On ne saurait s'arrêter devant le magnifique panorama que présente le Détroit et ses environs, sans admirer, comme bien d'autres observateurs, la justesse du coup d'œil des premiers explorateurs français. Ils comprirent de prime-abord l'importance de ce coin de terre situé à la jonction des grands lacs et sur le plateau d'où s'écoulent, l'un vers le nord l'autre vers le sud, les deux plus puissants fleuves de l'Amérique du Nord. La richesse du sol, la beauté du climat, l'aspect enchanteur que présente la rivière du Détroit, parsemée d'îles pittoresques, avec ses rivages gracieusement ondulés et couverts d'une luxuriante végétation et d'une rare variété d'arbres fruitiers, arrachaient, il y a deux siècles, cette exclamation au Père Hennepin : " Heureuse, la population qui, un jour, habitera ce beau pays ! Elle devra de la reconnaissance à ses découvreurs." Ce rêve est aujourd'hui accompli. Tout ce littoral est maintenant ouvert à la civilisation et exploité par un peuple industriel et prospère. La ville de Détroit, à elle seule, ne compte pas moins de cent trente mille habitants, et s'enorgueillit d'avoir fait surgir plus d'un prince du commerce américain et bon nombre d'hommes d'état remarquables. Bâtie à l'instar des grandes cités de l'Est, percée de larges rues bordées d'arbres, richement pavées et entretenues avec une admirable propreté, elle passe à bon droit pour une des plus belles villes de l'Amérique. Quoique sa population primitive ait été à peu près noyée par l'envahissement de la race américaine, elle a gardé quelque chose du type et de l'esprit français. On est agréablement surpris d'entendre parler notre langue dans bien des salons. La haute classe tient à honneur de connaître les origines de la ville, les phases de son histoire, et particulièrement le fameux siège qu'elle a eu à soutenir contre Pontiac, le Veroingétorix américain. Il a même été question d'élever une statue à LaMothe Cadillac, à qui l'on a voué un culte d'admiration, en dépit de ses défauts de caractère et de ses fautes d'administration. Explorateur intrépide, mais intelligence médiocre, hableur et vindicatif, à la fois mordant et susceptible, incapable de retenir une saillie cruelle et sans goût, âme froide et cupide, il intéresse pourtant